

Date de réception de la demande :

Cadre réservé au SPANC

**Bon de commande**

**Contrôle Diagnostic Assainissement Non Collectif**

Vous avez demandé un contrôle d’une installation d’Assainissement Non Collectif.

Ce document est à retourner au service SPANC de RAMBOUILLET TERRITOIRES : [spanc@rt78.fr](mailto:spanc@rt78.fr)

LIEU D’IMPLANTATION DE L’INSTALLATION À CONTRÔLER

Adresse :

Références cadastrales : Nombre d’installation (dispositif de collecte et traitement d’épuration) :

RENSEIGNEMENTS SUR LE PROPRIÉTAIRE

Nom et prénom :

(Si société, préciser le n° SIRET)

(Si indivision, préciser le nom du représentant)

Adresse :

Tél. : E-mail :

RENSEIGNEMENTS POUR LA FACTURATION

Le contrôle de conformité est un service facturé au tarif en vigueur, soit 200,00 € TTC. Il est appliqué par installation contrôlée.

Nom et prénom :

(Si société, préciser le n° SIRET)

(Si indivision, préciser le nom du représentant)

Adresse :

Tél. : E-mail :

RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR À CONTACTER POUR LA PRISE DE RDV (si autre que le propriétaire)

Nom et prénom :

Adresse :

Tél. : E-mail :

Agissant en tant que :  Notaire  Agence immobilière  Autre :

Fait à : Le : Signature du propriétaire (ou demandeur)

 La réalisation du contrôle ne pourra être effective qu’après retour de ce document, dûment complété et visé par le demandeur. Le délai de transmission du rapport validé par le SPANC est au maximum d’un mois après réalisation de la visite.